Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260402-2026_20-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune Mont dol

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 31 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de MONT DOL s'est réuni à la Salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VIDON Etienne, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/03/2026.

Présents : M. VIDON Etienne, Maire, Mmes : BLANCHARD Kelly, BOT Catherine, LALOY Chantal, LETERRIER Camille, ROUSSE Gaëlle, VANNIER Maryne, MM : DENISE Franck, HODBERT Christophe, IAFRATE Thierry, KOCHERGIN Sergei, SELSCHOTTER Eric, TEZE Malo, VIDON Youenn

Absents excusés : Absent(s) ayant donné procuration : Mme LINET Estelle à Mme BLANCHARD Kelly

A été nommé(e) secrétaire : Mme BLANCHARD Kelly

2026_20 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - ELECTION DES MEMBRES

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 1411-5 applicable à la commission d'appel d'offres en vertu des articles L. 1414-1 et L. 1414-2 ;

CONSIDERANT qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;

CONSIDERANT que pour les communes de moins de 3 500 habitants, la commission est composée :

- Du maire ou de son représentant ;
- De 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal ;

CONSIDERANT que l'élection des membres de la commission d'appel d'offres à lieu :

- Au scrutin de liste ;
- A la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- Sans panachage ni vote préférentiel.

Après appel à candidature, les listes suivantes ont été déposées :

Liste 1 :
Sont candidats au poste de titulaire :
Franck DENISE, Maryne VANNIER, Sergei KOCHERGIN

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260402-2026_20-DE

Sont candidats au poste de suppléant :
.....

Liste 2 :
Sont candidats au poste de titulaire :
Thierry IAFRATE, Christophe HODBERT, Malo TEZE
Sont candidats au poste de suppléant :
.....

Liste 3 :
Sont candidats au poste de titulaire :
Thierry IAFRATE, Christophe HODBERT, Franck DENISE
Sont candidats au poste de suppléant :
Malo TEZE, Sergei KOCHERGIN, Eric SELSCHOTTER

Le conseil municipal a décidé de procéder au vote à main levée.

Après vote, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 15
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0

Sièges à pourvoir : 3
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) :

	Nombre de voix	Sièges attribués au quotient	Sièges attribués au reste	Sièges finaux
Liste 1: Franck DENISE, Maryne VANNIER, Sergei KOCHERGIN	0	0	0	0
Liste 2: Thierry IAFRATE, Christophe HODBERT, Malo TEZE	0	0	0	0
Liste 3 : Thierry IAFRATE, Christophe HODBERT, Franck DENISE, Malo TEZE, Sergei KOCHERGIN, Eric SELSCHOTTER	15	3	3	6

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260402-2026_20-DE

Sont proclamés élus membres de la CAO :

Membres titulaires :	Membres suppléants :
– Thierry IAFRATE – Christophe HODBERT – Franck DENISE	– Malo TEZE – Sergei KOCHERGIN – Eric SELSCHOTTER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PROCLAME** élus les membres de la commission d'appel d'offres tels que désignés ci-dessus ;
- **PRECISE** que la commission sera convoquée par le maire dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Le Maire
Etienne VIDON

Secrétaire de séance
Mme BLANCHARD Kelly

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 02/04/2026